

DEMANDE ICC – PROCEDURE

Vous êtes en possession d'un brevet de conduite restreint ou général, ou d'un brevet de yachtman ou de navigateur de yacht, mais vous ne disposez pas encore de certificat ICC. Vous pouvez maintenant demander en ligne un ICC.

Pour obtenir un ICC belge, il suffit d'être belge (détenir un numéro de registre national belge) ou un permis de séjour et pouvoir apporter la preuve de possession d'un brevet de conduite belge .

En pratique, avant de vous connecter, il vous est conseillé de préparer les pièces suivantes :

1. votre carte d'identité, un lecteur de carte à puce ainsi que le code PIN de votre carte d'identité (note : vous pouvez aussi vous identifier avec votre compte **itsme**)
2. un scan pdf ou une photo jpg **recto/verso** de votre (vos) brevets de conduite
3. un scan pdf de votre photo en noir et blanc ou couleur sur fond blanc (format carte d'identité)
4. un scan pdf des documents attestant de votre expérience en voile pour les demandes d'IMS, d'ICMS ou de CMS.

Vous êtes maintenant prêt à vous connecter via le lien à l'application du SPF :

<https://iccrequests.apps.mobilit.fgov.be/dl/fed/C04>

Identifiez-vous :

- ✓ Pour s'identifier aux services de l'administration en ligne, il faut avoir téléchargé le logiciel de lecture de carte d'identité électronique (eID) disponible sur la page d'accueil.
- ✓ Cliquez ensuite en haut à gauche pour le choix de la langue et procédez à votre identification électronique au moyen de votre lecteur de carte d'identité ou de votre compte **itsme**.

Vous serez ensuite connecté à la page d'accueil de l'application du SPF pour y introduire votre **demande d'ICC**

- ✓ Demande ICC -> Se connecter.
- ✓ Cliquez sur : « avec eID en tant que citoyen »
- ✓ Ensuite sous *Demandeur , cliquez sur : « nouvelle demande » → langue souhaitée → option : je n'ai pas encore de carte ICC belge -> *Compétences en navigation (selon votre (vos) brevet(s) de conduite).

La plupart des informations se chargent automatiquement. Si les informations encodées sont erronées, vous recevrez un message d'erreur.

Vous devez ensuite télécharger le scan ou la photo recto/verso de votre(vos) brevet(s) de conduite et de votre photo (format carte d'identité).

Pour les demandes d'IMS, d'ICMS ou de CMS, veuillez cocher la case « **Je déclare sur l'honneur que j'ai acquis une expérience pratique suffisante de la voile** ».

Cliquez sur « Aperçu » pour vérifier vos données.

Une fois votre demande envoyée, la **Ligue Motonautique Belge** la vérifiera. Vous recevrez une invitation à payer de **72 €** (63 € pour le certificat et 9 € pour le recommandé postal) à verser sur le compte bancaire de la Ligue Motonautique Belge : IBAN : BE59 3600 4534 9526
La communication doit être rédigée comme suit : « ICC – Nom Prénom ».

Votre demande sera traitée après réception de votre paiement.

Nous procéderons au traitement de votre dossier et à l'envoi de l'ICC à votre domicile dans les meilleurs délais (actuellement ce délai peut aller jusqu'à 8 semaines).

Edition du 29.07.2021